



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale et recherche : personnel

Question écrite n° 23651

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des agents administratifs relevant de son département ministériel. Ces agents exercent le même métier et les mêmes responsabilités que les adjoints administratifs. Toutefois, leur rémunération est sensiblement inférieure. Cette disparité de traitement n'étant pas justifiée, la plupart des ministères ont mis en oeuvre un plan de requalification des emplois d'agent en emplois d'adjoint. Le ministère de l'éducation nationale s'était d'ailleurs engagé dans cette voie en 1993. Un millier d'emplois ont ainsi pu être requalifiés entre 1993 et 1998. Toutefois, un coup d'arrêt a été donné, puisque la loi de finances pour 1999 ne prévoit aucune mesure de requalification, alors que l'éducation nationale reste l'un des derniers ministères à disposer d'un corps important d'agents administratifs. Les agents y représentent ainsi près du tiers des emplois de catégorie C, lorsqu'ils ne représentent plus que moins de 1 % au ministère des finances. Cette situation va à l'encontre des conclusions de l'audit qui avait été réalisé en 1995, dans le cadre du dispositif Oméga, concernant l'évolution des emplois dans l'éducation nationale. Cet audit préconisait en effet la suppression du corps des agents administratifs au profit d'un corps unique regroupant l'ensemble des personnels de catégorie C. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de rattraper le retard pris par le ministère de l'éducation nationale en matière de requalification des emplois d'agent administratif.

Texte de la réponse

L'évolution des métiers administratifs du niveau de la catégorie C a en effet conduit à ce que les tâches exécutées par des personnels du niveau agent et du niveau adjoint soient plus difficilement différenciables qu'autrefois. C'est pourquoi une réflexion est engagée, au sein du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, visant à une transformation progressive des postes d'agents en adjoints.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23651

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 145

Réponse publiée le : 1er mars 1999, page 1236